

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 27 novembre 2020

Pour CINOV, il faut plus que jamais défendre les TPE-PME

Le 31 juillet dernier, la fédération CINOV a signé un accord unanime avec les organisations syndicales de salariés représentatives des salariés (CFDT, CFTC, CGT-FO, CGT, CGE-CGC) dans la branche BETIC (Bureaux d'études techniques, ingénierie, conseil, numérique – IDCC 1486) portant création d'une commission paritaire « TPME ».

La signature de cet accord a démontré la volonté partagée des organisations syndicales et de la fédération CINOV d'apporter une attention toute particulière aux TPE-PME et à leurs salariés. Or, les signataires ont été informés que la Fédération patronale Syntec avait fait opposition à l'extension de cet accord auprès du ministère du travail.

La fédération CINOV ne peut que regretter cette décision, alors que ce nouvel espace de réflexion paritaire a précisément pour objet de mieux appréhender la réalité vécue des TPE-PME dans le dialogue de branche. Il est important que celle-ci soit mieux connue et ses évolutions mieux anticipées afin que les futurs accords et dispositifs de branche lui soit plus adaptée (on rappellera que 97 % des entreprises de la branche ont moins de 50 salariés et 99,5% comptent moins de 250 salariés).

Cette réalité nous oblige à proposer des solutions opérationnelles et adaptées à cette typologie d'entreprises, particulièrement pour faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire. Ce sera l'objectif de cette nouvelle commission.

La fédération CINOV estime que le dialogue de branche ne peut que s'enrichir en se rapprochant des situations vécues sur le terrain ; c'est cette volonté qui guide son action.

Pour échanger avec un porte-parole de la Fédération CINOV cliquez <u>ici</u>.

A propos de CINOV et de la branche BETIC

90 000 entreprises, 140 milliards d'euros de Chiffre d'Affaires, c'est 1 000 000 de collaborateurs pour relever le défi français de la compétitivité et de l'emploi. CINOV est une fédération patronale représentative de 13 syndicats et 15 chambres régionales des métiers de la prestation de services intellectuels du conseil, de l'ingénierie et du numérique (Branche BETIC). CINOV est membre fondateur et administrateur des principaux organismes nationaux et internationaux : les confédérations nationales CPME et UNAPL, l'Opérateur de Compétences (OPCO) ATLAS et FIF.PL, les organismes de

Contacts Presse:

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@rp-carrees.com

Jordan CALIME 06 26 03 69 36 – jordan.calime@rp-carrees.com



qualification OPQIBI et OPQCM et les fédérations internationales et européennes FIDIC et EFCA. La Fédération CINOV est également administrateur-fondateur de l'IPTIC (Institut de Promotion des Techniques de l'Ingénierie et du Conseil), administrateur de l'IDCE (Institut pour le Développement du Conseil d'Entreprise), de l'OPIIEC (observatoire paritaire) de l'Association Bilan carbone, de l'Alliance HQE, d'ADN Construction et de CONSTRUCTION21.

Suivre notre actualité

- <u>www.cinov.fr</u>
- https://leblog.cinov.fr/
- https://covid19.cinov.fr/
- Twitter : https://twitter.com/FederationCINOV
- LinkedIn: @FederationCINOVLinkedin

Contacts Presse:

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@rp-carrees.com

Jordan CALIME 06 26 03 69 36 – jordan.calime@rp-carrees.com